

FORMATION SPECIALISEE DU COMITE

Réunion du 12 octobre 2026

RAPPORT POUR INFORMATION

BILAN SANTE AU TRAVAIL 2025 SIEGE ET PORTS

Le présent rapport a pour objectif de présenter l'activité du Service de Santé au travail au cours de l'année 2025.

L'activité du service s'inscrit dans une démarche pluridisciplinaire visant à préserver la santé physique et mentale des agents et à contribuer à l'amélioration des conditions de travail.

I Le service santé

a) Objectifs et missions de la médecine du travail

La médecine du travail a pour mission d'éviter toute altération de la santé des agents du fait de leur travail, par une approche exclusivement préventive dans la surveillance médicale (individuelle et collective) et dans l'action sur le milieu de travail.

La surveillance des agents s'effectue dans le cadre :

- des visites information et de prévention (VIP),
- d'une surveillance médicale particulière,
- des visites occasionnelles à la demande de l'agent ou de l'administration,

Au regard des risques professionnels présents dans notre collectivité, la réglementation impose une surveillance médicale particulière à l'égard :

- des personnes reconnues travailleurs handicapés,
- des femmes enceintes,
- des agents âgés de moins de 18 ans,
- des agents réintégrés après un congé de longue maladie ou de longue durée,
- des agents souffrant de pathologies particulières,
- des agents occupant des postes comportant des risques spéciaux : amiante, cancérigène, mutagène, neurotoxique (CMR)...

b) Organisation du service santé

Le service santé de la DRH coordonne la médecine du travail pour l'ensemble des sites régionaux.

Dans ce cadre :

- La responsable du service santé pilote le conventionnement avec les services interentreprises de santé au travail (SIST) et coordonne l'action du service.
- Le médecin du travail assure le suivi individuel des agents en collaboration avec l'infirmière santé au travail, participe aux instances, conseille la collectivité.

- L'infirmière santé travail participe à l'organisation des événements relatifs à la prévention médicale proposés aux agents de l'ensemble des sites régionaux.
- Les 2 psychologues du travail du service santé interviennent pour l'ensemble des agents régionaux dans l'accompagnement psychologique à la fois individuel ou collectif.
- Les 3 gestionnaires santé gèrent l'organisation des visites médicales avec l'ensemble des prestataires de santé au travail, assurent l'accueil téléphonique et physique sur site quotidiennement
- Le service santé organise le Comité d'action RPS (CARPS), pilote le partenariat avec la plateforme d'écoute et de soutien psychologique Pros-Consulte.
- Le service santé coordonne son action dans une dimension pluridisciplinaire et notamment avec le service accompagnement social de la DRH (les assistantes sociales), le service maladie et accident, les conseillers en prévention, les référents RH, les chargés d'accompagnement professionnel, la mission handicap.

c) Localisation du service santé

- Locaux au Siège de Région Lillois (1^{er} étage)
- Locaux de l'écluse SANSON au port de Boulogne
- Locaux de la DRH sur site Duminy (annexe)

d) Equipement médical

L'approvisionnement pour les produits pharmaceutiques, les consommables du service et les trousse de secours, pour le siège, est assuré sous la forme d'un marché avec une pharmacie située à proximité du siège de Lille. Une société extérieure est chargée de l'élimination des déchets biologiques pour ce qui concerne les visites médicales organisées en interne.

e) Organisation de la surveillance médicale

Pour assurer la surveillance médicale sur l'ensemble du territoire et garantir l'égalité d'accès aux prestations, la DRH a conventionné avec le Centre de Gestion 62 (CDG), ainsi qu'avec 5 services interentreprises de santé au travail répartis sur le territoire. A partir d'octobre 2025, MEDISIS a été absorbé par PRESOA.

	Services centraux	EPLÉ et CREPS
Aisne Somme Oise	ASMIS, MEDISIS, SMIN, PRESOA	
Nord : (agents siège)	Service interne Santé	
Nord : (agents lycée)	EPIONE PREVENTION	
Pas-de-Calais : - Sites portuaires -Antennes régionales - Bassin 13 (Saint-Omer – Calais) - Bassin 14 (Boulogne-sur-Mer - Montreuil)	CDG 62	

- Lycée de Radinghem (Bassin 10) Bassin 11 (Lens - Liévin) - Bassin 12 (Béthune – Bruay-la-Buissière)	
Pas-de-Calais : - Antennes régionales - Bassin 10 (Arras - Saint-Pol-sur-Ternoise – Tilloy-les-Mofflaines – Bapaume)	AST 62

f) Faits marquants 2025

Un médecin du travail était présent au sein du service entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2025 date à laquelle il est parti en retraite.

Un nouveau médecin du travail a pris ses fonctions au sein du service le 1^{er} novembre 2025.

Au regard de la vacance de poste, l'infirmière santé au travail n'a pas pu assurer les VIP.

L'activité médicale a été suspendue pendant cette période et les VIP n'ont pas pu être organisées pour les agents du Siège de Lille.

Le logiciel informatique dédié au suivi médical a été mis en place progressivement à partir de l'été. Il est rentré dans une phase plus opérationnelle en novembre.

II L'activité médicale 2025

Sur l'année écoulée, au total 495 visites ont été organisées pour les agents relevant du Siège et des Ports.

a) L'effectif suivi en 2025 pour le Siège et les Ports

- **3018 agents permanents, parmi lesquels :**
 - 2831 agents des services,
 - 187 agents des ports.
- **231 agents non permanents**

b) Chiffres suivi médical (service interne : Siège Lille)

Sur l'année écoulée, il y a eu 304 visites organisés pour les agents relevant du service interne (Siège Lille).

L'effectif suivi en 2025 par le service interne (Siège Lille)

	Homme	Femme	Effectif
Effectif attribué au 1er janvier de l'année 2025	746	1113	1859
Effectif réel pris en charge au cours de l'année 2025	746	1114	1860

Activités du médecin du travail du 1er janvier au 31 mars 2025

Typologie de visite	Nombre
VIP	37
Visite de reprise après maladie	5
Visite de de pré reprise	6
Visite à la demande du médecin du travail	7
Visite à la demande de l'administration	6
Visite à la demande de l'agent	49
Visite d'urgence	1
Visite pour habilitation particulière	3
Visite à la demande de la psy du travail	1
TOTAL	115

Activités du médecin du travail en poste depuis le 1er novembre 2025

Examens cliniques effectués

	Homme	Femme	Total
Examens Médicaux périodiques	0	0	0
Examens médicaux non périodiques	27	37	64
Visites de Pré-reprise	3	2	5
Visite de pré reprise demandée par le salarié / agent	3	2	5
Visite de pré reprise demandée par le médecin conseil	0	0	0
Visite de pré reprise demandée par le médecin traitant	0	0	0
Visites de reprise	5	2	7
Visite de reprise après accident du travail	2	0	2
Visite de reprise après maladie	3	1	4
Visite de reprise après maternité	0	1	1
Visites occasionnelles	19	33	52
Travail sur dossier (exposition)	1	0	1
Visite occasionnelle à la demande de l'administration/l'employeur	2	2	4
Visite occasionnelle à la demande du salarié / agent	16	31	47
Total des examens cliniques	27	37	64

Commentaires et observations du médecin du travail sur son activité clinique

La période d'activité renseignée est celle du 14 novembre 2025 au 31 décembre 2025, en l'absence d'accès au logiciel avant cette période.

La prise de fonctions du médecin du travail a fait suite à une vacance du poste de médecin du travail de plusieurs mois, expliquant la forte attente de visites occasionnelles, de reprise ou de pré-reprise. Priorité a donc été donnée à ces visites. Les visites d'information et de prévention sont programmées à partir de 2026.

Les demandes de visites concernaient principalement :

- Des renouvellements de télétravail médical en rapport avec des pathologies ou situations de handicap.
- Des besoins d'aménagements de poste, en rapport avec des pathologies, des situations de handicap ou l'avancée en âge nécessitant des adaptations du temps ou de l'organisation du travail.
- Des situations de risques psychosociaux.
- Des démarches administratives : reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), congé de longue maladie ou de longue durée.

Activités de l'infirmière santé au travail

Typologie de visite	Nombre
VIP	125 <i>Du 01/01 au 31/03</i>
Soins infirmiers	50
Sevrage tabagique	7
Etude de poste	40
Vaccination	278

Les études de poste permettent d'identifier les situations susceptibles de favoriser l'apparition des TMS. Des solutions ergonomiques permettant de limiter les risques et améliorer les conditions de travail, préservant ainsi la santé et le bien-être des agents.

c) Activités des 4 SIST et du CDG62

Sur l'année écoulée, au total 191 visites ont été organisées pour les agents relevant des SIST et du CDG62.

Effectif	Homme	Femme	Effectif
Effectif attribué au 1er janvier de l'année 2025	1359	1749	3108
Effectif réel pris en charge au cours de l'année 2025	1360	1749	3109

Examens cliniques effectués

	Homme	Femme	Total
examens médicaux périodiques	26	20	46
Nombre d'examens médicaux périodiques effectués :	24	20	44
Salariés SI (suivi simple)	19	20	39
Salariés SIR (surveillance médicale particulière)	5	0	5
Nombre d'examens médicaux supplémentaires	2	0	2
Examens médicaux non périodiques	68	79	147
VIPI	19	10	29
Examen médical initial	1	0	1
Visite d'Information et de Prévention Initiale	18	10	28
Visite de reprise après accident du travail	2	0	2
Visite de reprise après maladie	3	6	9
Visite de reprise après maternité	0	1	1
Visite de pré reprise demandée par le salarié / agent	4	7	11
Travail sur dossier	1	0	1
Visite à la demande	4	5	9
Visite occasionnelle à la demande de l'employeur	8	3	11
Visite occasionnelle à la demande du médecin du travail	4	4	8
Visite occasionnelle à la demande du salarié / agent	21	43	64
Visites de Pré-reprise	8	14	22
Visite de pré reprise demandée par le médecin traitant	0	0	0
Visite de pré reprise demandée par l' agent	4	7	11
Visites de reprise	5	7	12
Visite de reprise après maladie professionnelle	0	0	0
Visites occasionnelles	40	55	95
Total des examens cliniques	94	99	191

d) Suivi amiante

En 2025, le service n'a pas été alerté concernant de nouvelles situations faisant suite à exposition potentielle à l'amiante.

III Dispositifs d'écoute, de soutien et d'accompagnement psychologique

a) L'activité des psychologues

Les actions d'accompagnement reposent sur l'intervention de professionnels de santé, dans le cadre d'entretiens individuels ou collectifs.

Les entretiens individuels sont proposés principalement sur les conseils ou les préconisations du médecin du travail ou de l'infirmière en santé au travail, notamment à la suite des entretiens infirmiers. Ils peuvent également être recommandés par un référent RH, un chargé

d'accompagnement ou une assistante sociale. L'agent prend alors directement contact avec la psychologue afin de convenir d'un rendez-vous. Les entretiens sont réalisés au sein des sites de Lille ou d'Amiens mais peuvent aussi être délocalisés en antenne de proximité, lycées et pendant des permanences

L'accompagnement collectif des agents peut prendre différentes formes, notamment des débriefings psychologiques à la suite d'un événement traumatisant susceptible d'avoir des répercussions sur leur santé psychologique, ainsi que des groupes de parole dans le cadre de situations conflictuelles, qu'elles soient collectives ou bilatérales.

Selon la nature et le contexte de la situation, ces interventions peuvent être organisées en binôme avec l'assistante sociale du bassin concerné.

Typologie d'accompagnement	Nombre
Entretiens individuels	944 en face à face ou téléphonique
Cellule signalement	16
Analyse situation de travail	2
Cellules psychologiques	5

Les psychologues du travail interviennent également sur les groupes de travail, temps collectifs managers à la demande et dans les groupes de travail.

b) Plateforme d'écoute et de soutien psychologique

Depuis 2020, une plateforme d'écoute et de soutien psychologique est disponible (24h/24 et 7j/7) destinée à l'ensemble des agents de la Région Hauts-de-France lorsque les deux psychologues du travail ne sont pas disponibles.

Comparatif de la mobilisation du dispositif entre 2024 et 2025

	2024	2025
Nombre d'appels	181	233
Nombre appelants	146	203
Sexe féminin	86	130
Sexe masculin	60	73

Origine géographique des appels

Territoire	2024	2025
AISNE	2	13
NORD	59	88
OISE	7	18
PAS-DE-CALAIS	22	16
SOMME	34	37
Non communiqué	57	61
TOTAL	181	233

Fonction des appelants

Fonction	2024	2025
Agent d'accueil et d'entretien	27	63
Agent de maintenance	7	13
Agent de restauration / cuisinier	22	27
Assistant administratif	5	7
Chargé de mission	21	20
Gestionnaire	4	5
Manager de Direction	2	6
Manager d'équipe	3	7
Technicien	6	3
Non communiqué	49	52
TOTAL	146	203

Classement selon la grille ANACT des facteurs de tension en matière de RPS

Classement	2024	2025
A. RELATIONS DE TRAVAIL, CONFLITS	40	90
A1. Conflit avec la hiérarchie	19	60
A2. Conflit avec des collègues	17	28
A3. Conflit de la part du public	4	2
B. CONFLITS DE VALEURS	1	7
B1. L'équilibre efforts consentis/récompenses attendues	0	3
B2. Le respect des valeurs	1	1
B3. L'équilibre vie privée / vie professionnelle	0	3
C. CHANGEMENT DE CONTEXTE DE TRAVAIL	0	5
C1. La nature des changements	0	3
C2. Le rythme et la succession des changements	0	2
D. ORGANISATION DU TRAVAIL ET CONTRAINTES	52	65
D1. Le contenu du travail	41	57
D2. Les outils de travail	0	0
D3. L'environnement de travail	9	8
TOTAL	93	167*

*Le classement ANACT ne prend en compte que les RPS liés au travail. Les agents peuvent appeler pour d'autres motifs. 66 appels sont liés à d'autres motifs que ceux liés aux RPS.

c) Dispositif transversal : le comité d'Actions des Risques Psychosociaux (CARPS)

Par ailleurs, les Comités d'Actions des Risques Psychosociaux (CARPS) permettent aux équipes de la DRH d'échanger autour de situations professionnelles complexes et de rechercher collectivement des pistes d'actions permettant de dépasser les difficultés rencontrées par certains agents. Ces situations peuvent être liées à un contexte professionnel particulier ou à des problématiques individuelles spécifiques.

L'accord préalable de l'agent est nécessaire pour qu'une situation puisse être présentée en CARPS. Une fiche de saisine est adressée en amont du comité, à la suite d'un échange entre l'agent et l'un des professionnels suivants : référent RH, chargé d'accompagnement, psychologue du travail, assistante sociale, médecin du travail ou infirmière en santé au travail.

La situation d'un agent peut être présentée lors de plusieurs réunions de CARPS afin d'assurer le suivi des actions mises en œuvre et ce, jusqu'à la résolution de la problématique identifiée.

Deux Comités d'Actions des Risques Psychosociaux sont organisés : l'un dédié au siège et aux ports, l'autre aux lycées et aux CREPS. Ils se réunissent régulièrement, une fois par mois, avec une temporalité adaptée durant la période estivale de juillet et août DE CARPS restreint à la demande.

En 2025, 5 CARPS ont été organisés. 9 nouvelles situations ont été présentées.

IV Les actions de prévention

a) La campagne de vaccination contre la grippe

Comme chaque année, la collectivité propose une campagne de vaccination contre la grippe en 2025.

Les SIST se mobilisent progressivement chaque année, seul l'ASMIS dans la Somme ne souhaite y participer à ce stade. Ainsi, l'infirmière santé au travail se déplace au sein du site d'Amiens afin de vacciner les agents.

319 agents vaccinés

- 41 agents ont été vaccinés par 4 Services Interprofessionnels de Santé au Travail : AST, PRESOA, SMIN et le Centre De Gestion (CDG 62),
- 218 agents à Lille et 60 agents à Amiens soit au total 278 agents vaccinés par le service Santé.

b) Sevrage tabagique

L'infirmière santé au travail a poursuivi cette année des consultations d'aide au sevrage tabagique, 7 personnes en ont bénéficié.

c) Dispositif TEMPOFORME

La Région Hauts-de-France propose aux agents qui se préparent à la retraite des bilans de santé gratuits « Tempoforme – bien vieillir ».

Au 31 décembre 2025, la Région a financé 11 bilans de santé « bien vieillir » en partenariat avec le CHU de Lille.

- 8 femmes et 3 hommes
- 6 agents de catégorie A
- 2 agents de catégorie B
- 3 agents de catégorie C

Le dispositif mis en œuvre en 2025 a généré pour le service santé en charge du dossier :

- plus de 190 courriers envoyés
- près de 100 appels téléphoniques pour proposer le dispositif aux agents

d) Dispositif relatif à la consommation d'alcool et de stupéfiants sur le lieu de travail.

La commission addiction ne s'est pas réunie en 2025.

V) Les projets transversaux

a) Protection des agents exposés à certains agents chimiques (CMR)

Le service santé a mis en place un groupe de travail comprenant les conseillers en prévention, l'infirmière santé au travail et la DSI afin de travailler sur la mise en place d'un dispositif de traçabilité concernant les agents possiblement exposés aux agents cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction (CMR).

5 séances de travail ont été organisées en 2025.

b) Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

La démarche d'évaluation des risques a été présentée dans le cadre de la FSC du 11 décembre 2023.

La démarche vise à structurer et intégrer l'évaluation des risques professionnels dans le logiciel 1-ONE, afin de disposer d'un outil partagé et actualisé pour l'ensemble des services régionaux.

Lors de l'instance du 17 octobre 2025 a été présenté le travail mené par le Service Santé :

- L'harmonisation par les psychologues du travail de la méthode d'évaluation des risques psychosociaux (RPS) au regard de la méthodologie déployée pour les risques professionnels. Ils ont aussi réalisé la cartographie détaillée des RPS.
- Le recensement des mesures générales de prévention a été réalisé en collaboration avec les conseillers en prévention.

La cotation des risques, permettant une mise à jour du DUERP, fait l'objet d'une expérimentation au sein de la DRH avant d'envisager son déploiement à l'échelle institutionnelle.

c) En Forme à la Région

Le service santé est intégré au projet à son lancement du dispositif en 2023.

Il a participé toute l'année au groupe projet et à la coordination des évènements.

Ces évènements étaient variés :

- Organisation de 2 marches connectées (1743 participants).
- Mise en place et accompagnement à l'utilisation du matériel dynamique : 4 salles dédiées (2 à Lille, 2 Amiens) et 15 vélos bureau.
- Expérimentation du réveil musculaire dans 5 lycées, à la DMPL (Direction de la mer, des ports et du littoral) et une équipe mobile à Amiens. 10 agents formés pour animer les séances.
- Une campagne d'affichage pour inciter à l'utilisation des escaliers.
- Actions sport santé bien être : organisation de 172 ateliers (1278 participants).